

1- Les randonnées pédestres sont ouvertes à toute personne majeure en possession de sa carte d'adhésion de l'Association en cours de validité. Cette carte intègre l'assurance individuelle accident de l'adhérent pendant son activité. L'intéressé doit également répondre au Questionnaire Santé ou fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre de moins d'un an.

2- Procédure d'inscription, hors GoAsso : pour toute proposition de randonnées, il vous appartient de réserver autant de sorties que vous voulez selon votre niveau de marche. Pour vous inscrire, vous devez APPELER l'accueil en formulant vos souhaits (plus aucune inscription par mail) Puis, passer à l'accueil de la MJC pour confirmer votre inscription et procéder au règlement. Les inscriptions ne sont définitives qu'après le versement total du montant de la/des sorties retenues.

3- Toute annulation inférieure à 5 jours ou toute randonnée non effectuée du fait de l'adhérent ne donne lieu à aucun remboursement.

4- Faute de participants en nombre suffisant ou pour des raisons de prévisions météorologiques défavorables, l'Association se réserve le droit d'annuler une randonnée pédestre. Les sommes perçues constituent alors un avoir pour une autre randonnée ou sont entièrement reversées à l'adhérent.

5- Pour des raisons de sécurité, notamment dues à un changement brutal de conditions météorologiques, l'accompagnateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire d'une randonnée ou de l'interrompre en optant pour un retour anticipé. Ce cas de force majeure ne donne lieu à aucun remboursement.

6- Les randonnées pédestres organisées par la MJC sont programmées à la journée ou à la demi-journée et limitées à 9 ou 18 participants selon leur niveau de difficulté. Les randonnées itinérantes feront l'objet de propositions exceptionnelles.

7- Equipement basique du randonneur pour la journée : Carte d'identité et Carte Vitale ; moyens de paiement ; sac à dos ; chaussures de marche à tige haute ou basse selon la difficulté du parcours ; bâtons ; vêtements chauds ; vêtement de pluie ; couvre-chef ; lunettes de soleil ; gourde remplie d'eau ; nourriture pour le midi et en-cas énergétiques ; petit sac poubelle ; papier toilette... Un téléphone mobile chargé peut également être bien utile.

8- Tout comportement ou action pouvant occasionner un préjudice moral ou matériel au groupe est proscrit et est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

28 Quai Rombaoud, 69002

04 78 38 49 69



MJC Confluence



# PROGRAMME PRINTEMPS 2025

RandoNature

Le Fil d'Ariane

Marcher pour se retrouver



## Niveau de difficulté



**PLACES LIMITÉES À 17 PERS**  
**TRANSPORT EN MINIBUS MJC**

Déjeuner : pique-nique tiré du sac

Équipement : Basique, 3 couches, chaussures de randonnée

RDV : au Jardin Gilibert. L'heure de départ est communiquée la semaine qui précède la rando

**Dim 27 avril**



(42) Burdigones

« Panoramas aux portes de l'Ardèche »

Trajet Mini Bus : 1h15

Distance : 9km 13km

Dénivelé : 280m 400m

Tarif : 10€

**Dim 25 mai**



(42) Saint Genest Malifaux

« Le tour du barrage »

Trajet Mini Bus : 1h15 min

Distance : 12km

Dénivelé : 220m

Tarif : 10€

**Dim 15 juin**



(42) Vassauges

« Les Cornes d'Urfé »

Trajet Mini Bus : 1h30

Distance : 15km

Dénivelé : 500m

Tarif : 12€

**Dim 22 juin**



(73) Arith

« Le Creux de Lachat »

Trajet Mini Bus : 1h40

Distance : 12km 11km

Dénivelé : 205m 655m

Tarif : 14€

## RECONNAISSANCES :

**Dim 18 mai**

(42) Saint Genest  
Malifaux

Tarif : 10€

**Sam 7 juin**

(42)  
Vassauges

Tarif : 12€

Les dates des randonnées de reconnaissance peuvent être modifiées en fonction de la disponibilité de l'accompagnateur et des conditions météorologiques. Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres randonnées seront ajoutées prochainement.